

REVUE TRIMESTRIELLE DES DROITS DE L'HOMME

<http://www.rtdh.eu>



NEMESIS



ANTHEMIS

Comité scientifique

Sous la présidence de **Pierre LAMBERT**, avocat honoraire, ancien directeur de la *revue*,
président d'honneur de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles

R. BADINTER, ancien Garde des Sceaux.

FI. BENOÎT-ROHMER, professeur des Universités,
présidente de l'Université Robert Schuman à Strasbourg.
V. BERGER, ancien juriconsulte de la Cour européenne
des droits de l'homme, avocat au barreau de Paris,
professeur au Collège d'Europe.

P. BOILLAT, directeur général à la direction générale
des droits de l'homme et des affaires juridiques du
Conseil de l'Europe.

M. BOSSUYT, président émérite de la Cour
constitutionnelle (b.) et professeur émérite de
l'Université d'Anvers.

L. BURGORGUE-LARSEN, professeur à la Sorbonne.

J. CALLEWAERT, greffier adjoint de la Grande Chambre
de la Cour européenne des droits de l'homme et
professeur à l'Université de Spire et à l'Université
catholique de Louvain.

A.A. CANÇADO TRINDADE, ancien président de la
Cour interaméricaine des droits de l'homme et juge
à la Cour internationale de justice.

Chr. CHARRIÈRE-BOURNAZEL, ancien bâtonnier
du barreau de Paris.

J.-P. COSTA, ancien président de la Cour européenne
des droits de l'homme et président de l'Institut
international des droits de l'homme – René Cassin.

J.-P. COT, professeur émérite de l'Université de Paris I
et juge au Tribunal international du droit de la mer.

V. COUSSIRAT-COUSTÈRE, professeur émérite de
l'Université de Lille II.

E. DECAUX, professeur à l'Université de Paris II.

P. de FONTBRESSIN, avocat au barreau de Paris et
maître de conférences à l'Université de Paris XI.

B. DEJEMPEPE, conseiller à la Cour de cassation (b.).

M. DELMAS-MARTY, professeur honoraire au Collège
de France et membre de l'Académie des sciences
morales et politiques.

Fr. DELPÉRÉE, député et professeur émérite de
l'Université catholique de Louvain.

M. DEL TUFO, professeur à l'Université de Naples
Suor Orsola Benincasa.

M. DE SALVIA, vice-président de l'Institut international
des droits de l'homme, ancien greffier et juriconsulte
de la Cour européenne des droits de l'homme.

O. DE SCHUTTER, professeur à l'Université catholique
de Louvain.

R. ERGEC, professeur émérite de l'Université libre de
Bruxelles et de l'Université du Luxembourg.

G. FLÉCHEUX, ancien bâtonnier et ancien président de
l'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris.

G. HAARSCHER, professeur émérite de l'Université
libre de Bruxelles.

M. HAPPOLD, professeur à l'Université du Luxembourg.

M. HOTTELLIER, professeur à l'Université de Genève.

P.-H. IMBERT, ancien directeur général des droits de
l'homme au Conseil de l'Europe.

E. LEMMENS, ancien bâtonnier du barreau de Liège.

G. MALINVERNI, ancien juge à la Cour européenne
des droits de l'homme et professeur émérite de
l'Université de Genève.

J.-P. MARGUÉNAUD, professeur à l'Université de
Limoges, Institut européen des droits de l'homme
(Université Montpellier I).

P. MARTENS, président émérite de la Cour
constitutionnelle (b.) et chargé de cours honoraire de
l'Université de Liège et de l'Université libre de Bruxelles.

H. MOCK, ambassadeur de Suisse en République
argentine.

A. NUSSBERGER, vice-présidente de la Cour
européenne des droits de l'homme.

Y. OSCHINSKY, ancien bâtonnier et président de
l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.

P. PARARAS, ancien vice-président du Conseil d'Etat
(gr.) et professeur émérite de l'Université Démocrite
de Thrace.

G. RAIMONDI, président de la Cour européenne des
droits de l'homme.

L.-A. SICILIANOS, vice-président de la Cour
européenne des droits de l'homme.

D. SPIELMANN, ancien président de la Cour
européenne des droits de l'homme et juge au Tribunal
de l'Union européenne.

Fr. SUDRE, professeur à l'Université Montpellier I
et directeur de l'Institut de droit européen des droits
de l'homme.

P. TAVERNIER, professeur émérite de l'Université Paris XI.

Fr. TEITGEN, ancien bâtonnier et président de l'Institut
des droits de l'homme du barreau de Paris.

S. TOUZÉ, professeur à l'Université Panthéon-Assas
(Paris II) et directeur de l'Institut international des
droits de l'homme.

St. TRECHSEL, juge au Tribunal international pénal
pour l'ex-Yougoslavie et ancien président de la
Commission européenne des droits de l'homme.

Fr. TULKENS, ancienne vice-présidente de la Cour
européenne des droits de l'homme.

J. VAN COMPERNOLLE, professeur émérite de
l'Université catholique de Louvain.

P. VANDERNOOT, président de chambre au Conseil
d'Etat (b.) et maître de conférences à l'Université libre
de Bruxelles.

M. VERDUSSEN, professeur à l'Université catholique
de Louvain.

P. WACHSMANN, professeur à l'Université de Strasbourg.

Éditorial

PAR

Frédéric KRENC

Directeur de la Revue

La *Revue* a l'insigne privilège de publier, dans le présent numéro, les hommages rendus à René Cassin lors de la journée organisée à sa mémoire le 20 janvier 2017, au sein même de la Cour européenne des droits de l'homme qu'il a présidée durant un peu plus de trois années (1965-1968).

En ce qu'elles retracent l'action, rappellent la vision et témoignent de l'extraordinaire détermination de celui qui fut – entre autres – l'un des principaux rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme et lauréat du prix Nobel de la paix en 1968, les communications présentées lors de cette journée sont non seulement hautement instructives, mais aussi profondément inspirantes, à l'heure où la tentation de replis souverainistes et identitaires et le risque subséquent de voir dresser de nouvelles barrières entre les États comme entre les êtres sont de plus en plus réels.

Face à ces vents contraires, relire la pensée de René Cassin, redécouvrir son œuvre participe d'une initiative salutaire. Faire revivre son idéal universaliste procède même d'une urgente nécessité.

Que soient chaleureusement remerciés M. Jean-Paul Costa, président de l'Institut international des droits de l'homme¹ – Fondation René Cassin, M^{me} Christine Lazerges, présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme², M. le professeur Emmanuel Decaux, ainsi que M. le professeur Sébastien Touzé, directeur de la fondation René Cassin, pour avoir permis cette publication dans la *Revue*.

Outre ces hommages à René Cassin, le présent numéro comprend également deux articles portant la signature autorisée de deux anciens membres éminents de la Cour européenne des droits de l'homme. L'on doit ainsi à Dean Spielmann, ancien président de cette Cour et actuellement juge au Tribunal de

¹ Créé par René Cassin en 1969.

² Également mise sur pied à l'initiative de Cassin en 1947.

l'Union européenne, et à Panayotis Voyatzis, une étude magistrale, nourrie d'une expérience incomparable au sein des deux plus hautes juridictions européennes. Nos lecteurs ne manqueront pas, par ailleurs, de prendre connaissance du commentaire critique de l'arrêt *Mursic c. Croatie* établi par Françoise Tulken, ancienne vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, dont l'expertise en matière de droits fondamentaux, notamment sur les questions pénitentiaires, est inestimable.

Les fines analyses de M^{me} Vasalou ainsi que les notes d'observations de M^{mes} Bribosia et Rorive et de M. Hochmann rehaussent davantage encore ce 112^e numéro, que l'on peut, sans pudeur, qualifier d'exceptionnel.



Conditions d'abonnement pour 2017

Édition

Anthemis

Abonnement

4 numéros par an

250 pages par numéro

Abonnement annuel: 210 € tva

Abonnement annuel Europe: 250 € tva

Abonnement annuel hors Europe: 290 € tva

Prix au numéro: 65 € tva

Commandes

Anthemis

Place Albert I, 9

B-1300, Limal

Belgique

T.: +32 (0)10 42 02 93

F.: +32 (0)10 40 21 84

abonnement@anthemis.be

Les années antérieures sont disponibles depuis l'origine (1990).

D/2017/10.622/8

ISSN: 2-0777-3579

Imprimé en Belgique

Éditeur responsable: P. Lambert - avenue de la Ferme rose, 11/4 - B 1180 Bruxelles - Belgique

Sommaire

Éditorial

par *Frédéric Krenc* 729

HOMMAGE À RENÉ CASSIN

Allocutions d'ouverture

par *Guido Raimondi, Jean-Paul Costa et Christine Lazerges* 731

Témoignages personnels

par *Nicole Questiaux, Alain Berthoz, Jean Waline et Jean-Bernard Marie* 751

René Cassin, contemporain capital

par *Claude Henry, Charles Leben et Valentine Zuber* 769

L'actualité de l'oeuvre de René Cassin

par *Emmanuel Decaux, Sébastien Touzé, Patrick Wachsmann*
et *Catherine Teitgen-Colly* 799

Conclusions générales

par *Laurence Burgorgue-Larsen* 881

DOCTRINE

L'étendue du contrôle du respect des droits fondamentaux à l'aune de l'expérience judiciaire comparée

par *Dean Spielmann et Panayotis Voyatzis* 897

Les rapports normatifs entre le droit international humanitaire et la Convention européenne des droits de l'homme – Le droit international humanitaire, une *lex specialis* par rapport à la Convention européenne des droits de l'homme ?

par *Evangelia Vasalou* 953

JURISPRUDENCE

Cellule collective et espace personnel – Un arrêt en trompe-l'oeil

(obs. sous Cour eur. dr. h., Gde Ch., arrêt *Muršić* c. Croatie, 20 octobre 2016)
par *Françoise Tulkens* 989

Le mariage est une prison

(obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt *Babiarz* c. Pologne, 10 janvier 2017)
par *Thomas Hochmann* 1005

Affaires *Achbita* et *Bougnaoui* : entre neutralité et préjugés

(obs. sous C.J.U.E., Gde Ch., arrêts *Achbita* et *Bougnaoui*, 14 mars 2017)
par *Emmanuelle Bribosia et Isabelle Rorive* 1017

Bibliographie 1039

Revue des revues 1055